

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: QUARON SAS_H2O2 PRODUCT FAMILY 1

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0071

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0028258-0000

Table des matières

| | |
|--|----|
| Partie 1. - Premier niveau d'information | 1 |
| 1. Informations administratives | 1 |
| 2. Composition et formulation de la famille de produits | 5 |
| Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP | 6 |
| 1. Informations administratives sur le méta-RCP - Méta RCP 6 | 6 |
| 2. Composition du méta-RCP | 6 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP | 6 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP | 7 |
| 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP | 15 |
| 6. Autres informations | 17 |
| 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP | 17 |
| 1. Informations administratives sur le méta-RCP - Méta RCP 7 | 18 |
| 2. Composition du méta-RCP | 18 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP | 19 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP | 20 |
| 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP | 27 |
| 6. Autres informations | 29 |
| 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP | 29 |
| 1. Informations administratives sur le méta-RCP - Méta RCP 8 | 30 |
| 2. Composition du méta-RCP | 30 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP | 31 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP | 32 |
| 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP | 39 |
| 6. Autres informations | 41 |
| 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP | 41 |
| 1. Informations administratives sur le méta-RCP - Méta RCP 9 | 42 |
| 2. Composition du méta-RCP | 42 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP | 43 |

| | |
|--|----|
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP | 44 |
| 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP | 51 |
| 6. Autres informations | 53 |
| 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP | 53 |

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

QUARON SAS_H2O2 PRODUCT FAMILY 1

1.2. Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|---|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | STOCKMEIER FRANCE SAS |
| | Adresse | 3 rue de la Buhotière 35091 RENNES France |
| Numéro de l'autorisation | FR-2022-0071 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | FR-0028258-0000 | |
| Date de l'autorisation | 26/10/2022 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 31/07/2032 | |

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Solvay Interox Limited

Adresse du fabricant

Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Interox Limited, Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni

Nom du fabricant

Solvay Chemicals Finland Oy

Adresse du fabricant

YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

Nom du fabricant

Solvay Chemicals GmbH Germany

Adresse du fabricant

KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 DE BERNBURG Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chemicals GmbH Germany, KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 DE BERNBURG Allemagne

Nom du fabricant

Solvay Chemie BV Netherlands

Adresse du fabricant

SCHEPERSWEG, 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chemie BV Netherlands, SCHEPERSWEG, 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

Nom du fabricant

Solvay Chimica Italia SpA Italy

Adresse du fabricant

VIA PIAVE, 6 LI 57013 Rosignano Italie

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6 LI 57013 Rosignano Italie

Nom du fabricant

SOLVAY CHEMIE SA BELGIUM

Adresse du fabricant

RUE SOLVAY, 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique

Emplacement des sites de fabrication

SOLVAY CHEMIE SA BELGIUM, RUE SOLVAY, 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique

SOLVAY CHEMIE SA BELGIUM, SCHELDELAAN 600 – HAVEN 725 2040 BE Antwerp Belgique

Nom du fabricant

Solvay Interox Produtos Peroxidados SA

Adresse du fabricant

RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Interox Produtos Peroxidados SA, RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal

Nom du fabricant

STOCKMEIER FRANCE SAS

Adresse du fabricant

ROUTE DE CRIQUIERS 60220 FORMERIE France

Emplacement des sites de fabrication

ROUTE DE CRIQUIERS 60220 FORMERIE France

Nom du fabricant

STOCKMEIER FRANCE SAS

Adresse du fabricant

3 RUE DE LA BUHOTIERE SAINT-JACQUES DE LA LANDE BP 89 152 35091 RENNES CEDEX 9 France

Emplacement des sites de fabrication

3 RUE DE LA BUHOTIERE SAINT-JACQUES DE LA LANDE BP 89 152 35091 RENNES CEDEX 9 France

Nom du fabricant

STOCKMEIER Chemie Eilenburg

Adresse du fabricant

Gustav-Adolf-Ring 5 04838 Eilenburg Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Gustav-Adolf-Ring 5 04838 Eilenburg Allemagne

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | STOCKMEIER Chemie GmbH & Co. KG |
| Adresse du fabricant | Am Stadtholz 37 33609 Bielefeld Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Am Stadtholz 37 33609 Bielefeld Allemagne |

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 1315 - Peroxyde d'hydrogène |
| Nom du fabricant | Solvay Interox Limited |
| Adresse du fabricant | Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni |
| Emplacement des sites de fabrication | Solvay Interox Limited, Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni |

| | |
|---|--|
| Substance active | 1315 - Peroxyde d'hydrogène |
| Nom du fabricant | Solvay Chemicals Finland Oy |
| Adresse du fabricant | YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande |
| Emplacement des sites de fabrication | Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande |

| | |
|---|--|
| Substance active | 1315 - Peroxyde d'hydrogène |
| Nom du fabricant | Solvay Chemicals GmbH Germany |
| Adresse du fabricant | KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 BERNBURG Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Solvay Chemicals GmbH Germany, KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 BERNBURG Allemagne |

| | |
|---|---|
| Substance active | 1315 - Peroxyde d'hydrogène |
| Nom du fabricant | Solvay Chimica Italia SpA Italy |
| Adresse du fabricant | VIA PIAVE, 6 LI 57013 ROSIGNANO Italie |
| Emplacement des sites de fabrication | Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6 LI 57013 ROSIGNANO Italie |
| Substance active | 1315 - Peroxyde d'hydrogène |
| Nom du fabricant | SOLVAY CHEMIE SA BELGIUM |
| Adresse du fabricant | RUE SOLVAY, 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | SOLVAY CHEMIE SA BELGIUM, RUE SOLVAY 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique |
| Substance active | 1315 - Peroxyde d'hydrogène |
| Nom du fabricant | Solvay Interox Produtos Peroxidados SA |
| Adresse du fabricant | RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal |
| Emplacement des sites de fabrication | Solvay Interox Produtos Peroxidados SA, RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal |

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 35 - 49,9 |

2.2. Type(s) de formulation

| |
|------------------------|
| SL - Concentré soluble |
|------------------------|

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Méta RCP 6

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 35 - 35,7 |

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter de respirer les vapeurs.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux, du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou médecin.

Rincer la bouche.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le récipient dans ... conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des systèmes de distribution et de stockage de l'eau potable

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons / Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur Usage industriel - systèmes destinés à l'eau potable pour les hommes et les animaux. Désinfection de surfaces non poreuses. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Inondation des canalisations Description détaillée: - Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation automatisée (Nettoyage sur place). |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène. Nombre et fréquence des applications : Appliquez à température ambiante. Fréquence : une fois par semaine. Utiliser après l'installation, l'entretien ou le nettoyage. |

| | |
|--|---|
| | <p>Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.</p> <p>Nombre et fréquence des applications : Appliquez à température ambiante.</p> <p>Fréquence : une fois par semaine.</p> <p>Utiliser après l'installation, l'entretien ou le nettoyage.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>Emballage en PEHD : 0,25 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20 ; 22 ; 30 ; 60 ; 200 ; 210 ; 220 et 1000 L (IBC).</p> <p>PEHD homologué.</p> |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Utilisez un système de chargement automatisé. - Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous. - Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact : <ul style="list-style-type: none"> o Bactéricide - 13 %, 10 min o Levuricide et fongicide - 13 %, 15 min o Sporicide - 13 %, 60 min o Virucide - 13 %, 30 min o Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min - L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) : |
|---|

- Un produit affichant une concentration de 35 % de peroxyde d'hydrogène : le produit doit être dilué à 39 % p/p (390 g ou 340 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).
- Appliquez le produit dilué à température ambiante sur les surfaces préalablement nettoyées. Au besoin, ajoutez-le sous forme de solution aqueuse pour l'arrosage. Pulvériser les réservoirs jusqu'à écoulement. Les surfaces doivent être humidifiées à l'aide de désinfectant en respectant le temps de contact prévu.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Nettoyage sur place et pulvérisation automatisée :

- Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.
- L'utilisation est limitée aux systèmes de distribution et de stockage d'un volume inférieur à 15 000 L. Rincez abondamment

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces dans le domaine agroalimentaire par application liquide

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des équipements, récipients, ustensiles de consommation, surfaces ou canalisations associés à la production, au transport, au stockage ou à la consommation de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux destinés aux humains et aux animaux.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Champignons / Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Spores bactériennes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur
Usage industriel - Secteur agroalimentaire.
Désinfection de surfaces non poreuses.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
Pulvérisation automatisée des surfaces.

Méthode d'application: CIP
Description détaillée:
Nettoyage sur place (CIP).

Méthode d'application: Immersion
Description détaillée:
Immersion des équipements et des ustensiles

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène
Dilution (%): 50 - 100 ml de produit dilué/m²
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications :

- Pulvérisation automatisée : 50 - 100 ml de produit dilué/m²

Selon les besoins de l'utilisateur - jusqu'à 1 ou 2 fois par jour, souvent une fois par semaine.

Appliquez à température ambiante.

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
 Dilution (%): -
 Nombre et fréquence des applications:
 Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications :
 - CIP (nettoyage en place) : volume de produit dilué nécessaire pour remplir le système à désinfecter
 Selon les besoins de l'utilisateur - jusqu'à 1 ou 2 fois par jour, souvent une fois par semaine.

Appliquez à température ambiante.

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
 Dilution (%): -
 Nombre et fréquence des applications:
 Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications :
 - Immersion : préparez une solution et plongez-y les objets
 Selon les besoins de l'utilisateur - jusqu'à 1 ou 2 fois par jour, souvent une fois par semaine.

Appliquez à température ambiante.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Emballage en PEHD : 0,25 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20 ; 22 ; 30 ; 60 ; 200 ; 210 ; 220 et 1000 L (IBC).

PEHD homologué.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Désinfection de surfaces pré-nettoyées, non poreuses telles que des tables, sols, murs, machines, équipements et ustensiles du secteur agroalimentaire dans le cadre de la production, du transport, du stockage ou de la préparation et de la manipulation.
 Nettoyage sur place, désinfection (finale après nettoyage) - tuyaux, réservoirs, mélangeur, autres machines au contact des aliments.
 Trempage d'objets pré-nettoyés - vaisselle, couverts, équipements, ustensiles, composants de machines, caisses, boîtes.
- Utilisez un système de chargement automatisé pour le nettoyage sur place et la pulvérisation automatisée.

- Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.
- Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :
 - o Bactéricide, levuricide, fongicide - 13 %, 15 min
 - o Sporicide - 13 %, 60 min
 - o Virucide - 13 %, 30 min
 - o Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min
- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :
- Un produit affichant une concentration de 35% de peroxyde d'hydrogène : le produit doit être dilué à 39 % p/p (390 g ou 340 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).
- Appliquez à température ambiante.
- Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.
- Dosage
 - o CIP (nettoyage sur place) : volume minimal afin que toutes les surfaces soient humides pendant le temps de contact spécifié.
 - o Pulvérisation automatisée 50 - 100 ml/m²
- Les surfaces doivent être humidifiées à l'aide de désinfectant en respectant le temps de contact prévu. Rincez abondamment à l'eau potable et laissez égoutter ou sécher avec de l'air chaud.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

CIP :

- Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.

Pulvérisation automatisée :

- Dans le cas d'une pulvérisation automatisée de surfaces telles que des convoyeurs ou d'autres installations fixes, les travailleurs sont tenus de quitter la pièce avant le traitement.

- La désinfection ne peut être effectuée qu'après la fin d'un changement d'équipe, lorsque tous les travailleurs ont quitté la pièce. Il convient de démarrer le processus depuis l'extérieur de la pièce. Il faut placer des avertissements indiquant qu'il est interdit d'y entrer et des barrières temporaires au niveau de toutes les entrées.

- Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m³ à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.)

Immersion :

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

- Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).

- Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du chargement.

- Pour les procédés stationnaires, une ventilation locale par aspiration (VLE) offrant une efficacité de captage d'au moins 85 % doit être spécifiée.

- En l'absence de VLE, veuillez utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 20 en charge et de 5 en immersion.

- Après utilisation, les bains d'immersion doivent être vidés ou couverts afin d'éviter que l'évaporation ne se poursuive.

- Les eaux usées des brasseries ne doivent pas être reversées directement dans les eaux de surface après un simple traitement sur site. Les eaux usées des brasseries doivent être déversées dans l'égout relié à la station d'épuration des eaux usées (SEEU).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Se référer aux conditions spécifiques par usage

5.2. Mesures de gestion des risques

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.
- Assurez-vous qu'il y ait une ventilation adéquate pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

- EN CAS D'INHALATION : sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : lavez immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

- EN CAS D'INGESTION : rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage.

- L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockage : le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués.

- Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil. Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C.

- Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.

- Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

6. Autres informations

- Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m³ pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

| Nom commercial | |
|--------------------------|---------------------|
| ARVO XY DAN 35 | Marché: FR |
| RC SANIT OXY 35 | Marché: FR |
| DEVOXY | Marché: FR |
| VINI OXY | Marché: FR |
| OXO D VIT | Marché: FR |
| VIN DOA | Marché: FR |
| FABRINOX 35.4 | Marché: FR |
| A-CID PH | Marché: FR |
| CIP-H2O2-35 | Marché: FR |
| PROCESS-H2O2-35 | Marché: FR |
| Numéro de l'autorisation | FR-0028258-0001 1-1 |

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 35,7 |

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Méta RCP 7

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 49 - 49,9 |

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
Ne pas respirer les vapeurs.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux, du visage.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des systèmes de distribution et de stockage de l'eau potable

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons / Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur Usage industriel - systèmes destinés à l'eau potable pour les hommes et les animaux. Désinfection de surfaces non poreuses. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Inondation des canalisations Description détaillée: - Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation automatisée (Nettoyage sur place). |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène. Nombre et fréquence des applications : Appliquez à température ambiante. Fréquence : une fois par semaine. |

| | |
|--|--|
| | <p>Voir les instructions d'installation, de maintenance ou de nettoyage ci-dessous.</p> <p>Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.</p> <p>Nombre et fréquence des applications : Appliquez à température ambiante.</p> <p>Fréquence : une fois par semaine.</p> <p>Voir les instructions d'installation, de maintenance ou de nettoyage ci-dessous.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>Emballage en PEHD : 0,25 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20 ; 22 ; 30 ; 60 ; 200 ; 210 ; 220 et 1000 L (IBC).</p> <p>PEHD homologué.</p> |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Utilisez un système de chargement automatisé.
- Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.
- Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :
 - o Bactéricide - 13 %, 10 min
 - o Levuricide et fongicide - 13 %, 15 min
 - o Sporicide - 13 %, 60 min

- o Virucide - 13 %, 30 min
- o Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min
- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :
- Un produit affichant une concentration de 50% de peroxyde d'hydrogène : le produit doit être dilué à 28% p/p (280 g ou 230 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).
- Appliquez le produit dilué à température ambiante sur les surfaces préalablement nettoyées. Au besoin, ajoutez-le sous forme de solution aqueuse pour l'arrosage.
- Pulvériser les réservoirs jusqu'à écoulement. Les surfaces doivent être humidifiées à l'aide de désinfectant en respectant le temps de contact prévu.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Nettoyage sur place et pulvérisation automatisée :

- Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.
- L'utilisation est limitée aux systèmes de distribution et de stockage d'un volume inférieur à 15 000 L. Rincez abondamment à l'eau potable.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces dans le domaine agroalimentaire par application liquide

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Désinfection des équipements, récipients, ustensiles de consommation, surfaces ou canalisations associés à la production, au transport, au stockage ou à la consommation de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux destinés aux humains et aux animaux. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons / Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur Usage industriel – secteur agroalimentaire. Désinfection de surfaces non poreuses. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation automatisée des surfaces. Méthode d'application: CIP Description détaillée: Nettoyage sur place (CIP). Méthode d'application: Immersion Description détaillée: Immersion des équipements et des ustensiles. |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: 13% p/p de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): 50 - 100 ml de produit dilué/ m2 Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : utilisez une concentration de 13% p/p de peroxyde d'hydrogène. |

Nombre et fréquence des applications :

- Pulvérisation automatisée : 50 - 100 ml de produit dilué/ m²

Selon les besoins de l'utilisateur - jusqu'à 1 ou 2 fois par jour, souvent une fois par semaine.

Appliquez à température ambiante.

Taux d'application: 13% p/p de peroxyde d'hydrogène.

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Taux d'application : utilisez une concentration de 13% p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications :

- CIP (nettoyage en place) : volume de produit dilué nécessaire pour remplir le système à désinfecter.

Selon les besoins de l'utilisateur - jusqu'à 1 ou 2 fois par jour, souvent une fois par semaine.

Appliquez à température ambiante.

Taux d'application: 13% p/p de peroxyde d'hydrogène.

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Taux d'application : utilisez une concentration de 13% p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications :

- Immersion : préparez une solution et plongez-y les objets

Selon les besoins de l'utilisateur - jusqu'à 1 ou 2 fois par jour, souvent une fois par semaine.

Appliquez à température ambiante.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Emballage en PEHD : 0,25 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20 ; 22 ; 30 ; 60 ; 200 ; 210 ; 220 et 1000 L (IBC).

PEHD homologué.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Désinfection de surfaces pré-nettoyées, non poreuses telles que des tables, sols, murs, machines, équipements et ustensiles du secteur agroalimentaire dans le cadre de la production, du transport, du stockage ou de la préparation et de la manipulation.
- Nettoyage sur place, désinfection (finale après nettoyage) - tuyaux, réservoirs, mélangeur, autres machines au contact des aliments.
- Trempage d'objets pré-nettoyés - vaisselle, couverts, équipements, ustensiles, composants de machines, caisses, boîtes.
- Utilisez un système de chargement automatisé pour le nettoyage sur place et la pulvérisation automatisée.
- Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.
- Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :
 - o Bactéricide, levuricide, fongicide - 13 %, 15 min
 - o Sporicide - 13%, 60 min
 - o Virucide - 13 %, 30 min
 - o Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min
- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :
- Un produit affichant une concentration de 50% de peroxyde d'hydrogène : le produit doit être dilué à 28% p/p (280 g ou 230 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).
- Appliquez à température ambiante.
- Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.
- Dosage
 - o CIP (nettoyage sur place) : volume minimal afin que toutes les surfaces soient humides pendant le temps de contact spécifié.
 - o Pulvérisation automatisée 50 - 100 ml/m²
- Les surfaces doivent être humidifiées à l'aide de désinfectant en respectant le temps de contact prévu.
- Rincez abondamment à l'eau potable et laissez égoutter ou sécher avec de l'air chaud.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

CIP :

- Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.
- Pulvérisation automatisée :
- Dans le cas d'une pulvérisation automatisée de surfaces telles que des convoyeurs ou d'autres installations fixes, les travailleurs sont tenus de quitter la pièce avant le traitement.
- La désinfection ne peut être effectuée qu'après la fin d'un shift, lorsque tous les travailleurs ont quitté la pièce. Il convient de démarrer le processus depuis l'extérieur de la pièce. Il faut placer des avertissements indiquant qu'il est interdit d'y entrer et des barrières temporaires au niveau de toutes les entrées.
- Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions et que les niveaux sont sûrs avant d'entrer dans la zone. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m³ à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Immersion :

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).
- Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du chargement.
- Pour les procédés stationnaires, une ventilation locale par aspiration (VLE) offrant une efficacité de captage d'au moins 85 % doit être spécifiée.
- En l'absence de VLE, veuillez utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 20 en charge et de 5 en immersion.
- Après utilisation, les bains d'immersion doivent être vidés ou couverts afin d'éviter que l'évaporation ne se poursuive.
- Les eaux usées des brasseries ne doivent pas être reversées directement dans les eaux de surface après un simple traitement sur site. Les eaux usées des brasseries doivent être déversées dans l'égout relié à la station d'épuration des eaux usées (SEEU).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Se référer aux conditions spécifiques par usage

5.2. Mesures de gestion des risques

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.
- Assurez-vous qu'il y ait une ventilation adéquate pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

- EN CAS D'INHALATION : sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : lavez immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

- EN CAS D'INGESTION : rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage.

L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockage : le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil.

- Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C.

- Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.
- Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

6. Autres informations

- Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m³ pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

| | |
|-----------------|------------|
| ARVO XY DAN 50 | Marché: FR |
| RC SANIT OXY 50 | Marché: FR |
| OXY VIN 2 | Marché: FR |
| FABRINOX 50.4 | Marché: FR |
| ECOBIO EBT1000 | Marché: FR |
| CREEDO 1000 | Marché: FR |
| OXYPHEM | Marché: FR |
| CIP-H2O2-50 | Marché: FR |
| | |

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

| | |
|---------------------|------------|
| PROCESS-H2O2-50 | Marché: FR |
| FR-0028258-0002 1-2 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 49,9 |

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Méta RCP 8

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 35 - 35,7 |

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut irriter les voies respiratoires.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
Éviter de respirer les .
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux, du visage.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou médecin.

Rincer la bouche.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le récipient dans ... conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection de surfaces par application sous forme liquide dans des zones industrielles et institutionnelles

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Champignons / Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Spores bactériennes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur
Usage industriel ou institutionnel.
Désinfection de surfaces non poreuses.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
Pulvérisation automatisée des surfaces.

**Taux et fréquences
d'application**

Méthode d'application: CIP
Description détaillée:
Nettoyage sur place (CIP).

Méthode d'application: Immersion
Description détaillée:
Immersion des équipements et des ustensiles.

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
Dilution (%): 50 - 100 ml de produit dilué/m2
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications

- Pulvérisation automatisée : 50 - 100 ml de produit dilué/m2

Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur.

Appliquez à température ambiante.

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications
- CIP (nettoyage en place) : volume de produit dilué nécessaire pour remplir le système désinfecté.
Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur.

Appliquez à température ambiante.

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications
- Immersion : préparez une solution et plongez-y les objets
Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur.

Appliquez à température ambiante.

| | |
|--|---|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Emballage en PEHD : 0,25 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20 ; 22 ; 30 ; 60 ; 200 ; 210 ; 220 et 1000 L (IBC). PEHD homologué. |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Utilisez un système de chargement automatisé pour le nettoyage sur place et la pulvérisation automatisée.
- Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.
- Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :
 - o Bactéricide - 13 %, 10 min
 - o Sporicide - 13%, 60 min
 - o Levuricide et fongicide - 13 %, 15 min
 - o Virucide - 13 %, 30 min
 - o Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min
- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :
- Un produit affichant une concentration de 35% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 39 % p/p (390 g ou 340 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).
- Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.
- Pulvérisation automatisée du produit dilué à une concentration de 50 - 100 ml/m² sur des surfaces non poreuses. La surface doit rester humide pendant la durée de contact prévue.
- Immergez les instruments dans le produit dilué pendant le temps de contact prévu. Laisser égoutter et sécher.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

CIP :

- Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.

Pulvérisation automatisée :

- Dans le cas d'une pulvérisation automatisée de surfaces telles que des convoyeurs ou d'autres installations fixes, les travailleurs sont tenus de quitter la pièce avant le traitement.
- La désinfection ne peut être effectuée qu'après la fin d'un changement d'équipe, lorsque tous les travailleurs ont quitté la pièce. Il convient de démarrer le processus depuis l'extérieur de la pièce. Il faut placer des avertissements indiquant qu'il est interdit d'y entrer et des barrières temporaires au niveau de toutes les entrées.
- Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m³ à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Immersion :

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).
- Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du chargement.
- Pour les procédés stationnaires, une ventilation locale par aspiration (VLE) offrant une efficacité de captage d'au moins 85 % doit être spécifiée.
- En l'absence de VLE, veuillez utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 20 en charge et de 5 en immersion.

Après utilisation, les bains d'immersion doivent être vidés ou couverts afin d'éviter que l'évaporation ne se poursuive.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces associées à l'élevage par pulvérisation

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP03 - Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons / Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur Désinfection de surfaces et de matériaux non poreux associés à l'élevage. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation à l'aide d'équipements automatisés ou manuels. |

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: entre 9,5 et 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
Dilution (%): 50 - 100 ml de produit dilué/m².
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : utilisez une concentration comprise entre 9,5 et 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications :

Pulvérisation : 50 - 100 ml de produit dilué/m².

La fréquence dépend du cycle de vie des animaux - selon les besoins de l'utilisateur.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Emballage en PEHD : 0,25 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20 ; 22 ; 30 ; 60 ; 200 ; 210 ; 220 et 1000 L (IBC).

PEHD homologué.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.
- Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :
 - o Bactéricide et levuricide - 9,5 %, 30 min
 - o Fongicide - 13 %, 60 min
 - o Virucide - 13 %, 30 min
 - o Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min
- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par

exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :

- Un produit affichant une concentration de 35% de peroxyde d'hydrogène : le produit doit être dilué à 39 % p/p (390 g ou 340 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).
- Retirez les animaux des espaces à désinfecter. Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.
- Pulvérisez du produit dilué à une concentration de 50 - 100 ml/m² sur les surfaces non poreuses. La surface doit rester humide pendant la durée de contact prévue. Laisser égoutter et sécher. de contact prévu. Rincez abondamment à l'eau potable et laissez égoutter ou sécher avec de l'air chaud.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Systèmes de pulvérisation automatisée :

- Pendant l'intervention, le travailleur doit quitter la zone dont il convient d'interdire l'accès à l'aide de barrières appropriées ou en verrouillant les portes. Après l'intervention, il convient de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pour retrouver un niveau de sécurité. Pendant cette période, il convient également d'interdire l'accès à la zone. Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m³ à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Pour la pulvérisation manuelle :

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).
- Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.
- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire.
- Il faut au moins un appareil respiratoire purificateur d'air motorisé doté d'un casque/une cagoule/un masque

(TH1/TM1), ou d'un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 (le type de filtre, le code alphanumérique et la couleur doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

- Seuls les opérateurs portant les EPR spécifiés peuvent être présents pendant la pulvérisation ou la fumigation.
- L'opérateur doit marcher à reculons vers la sortie tout en pulvérisant les surfaces, en s'éloignant donc toujours des zones pulvérisées.
- Il convient de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pendant la pulvérisation et d'interdire l'accès à la zone au moyen des barrières et des avertissements appropriés. Après l'intervention, il convient en outre de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pour retrouver un niveau de sécurité. Pendant cette période, il convient également d'interdire l'accès à la zone. Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m³ à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

- L'exposition indirecte n'est pas prévue en raison de la décomposition rapide du peroxyde d'hydrogène.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Se référer aux conditions spécifiques par usage

5.2. Mesures de gestion des risques

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.
- Assurez-vous qu'il y ait une ventilation adéquate pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

- EN CAS D'INHALATION : sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : lavez immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.
- EN CAS D'INGESTION : rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage.
- L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockage : le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil.
- Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C. Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.
- Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

6. Autres informations

- Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m³ pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

| | |
|---------------------|------------|
| LIQUIDE BLANCHIMENT | Marché: FR |
| ARVO XY 35 | Marché: FR |
| INDAL PEROX 35 | Marché: FR |
| FABRINOX 35.2 | Marché: FR |
| TUBUL-H2O2-35 | Marché: FR |

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

| | |
|---------------------|------------|
| AUTOM-H2O2-35 | Marché: FR |
| FR-0028258-0003 1-3 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 35,7 |

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Méta RCP 9

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 49 - 49,9 |

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
Ne pas respirer les .
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux, du visage.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection de surfaces par application sous forme liquide dans des zones industrielles et institutionnelles

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Champignons / Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Spores bactériennes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur
Usage industriel ou institutionnel.
Désinfection de surfaces non poreuses.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
Pulvérisation automatisée des surfaces.

Méthode d'application: CIP
Description détaillée:

Taux et fréquences d'application

Nettoyage sur place (CIP).

Méthode d'application: Immersion
Description détaillée:
Immersion des équipements et des ustensiles.

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
Dilution (%): 50 - 100 ml de produit dilué/m²
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications

- Pulvérisation automatisée : 50 - 100 ml de produit dilué/m²

Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur.

Appliquez à température ambiante.

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications
- CIP (nettoyage en place) : volume de produit dilué nécessaire pour remplir le système désinfecté.

Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur.

Appliquez à température ambiante.

Taux d'application: 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Taux d'application : utilisez une concentration de 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène.

Nombre et fréquence des applications
- Immersion : préparez une solution et plongez-y les objets

Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur.

Appliquez à température ambiante.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

Emballage en PEHD : 0,25 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20 ; 22 ; 30 ; 60 ; 200 ; 210 ; 220 et 1000 L (IBC).

PEHD homologué.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Utilisez un système de chargement automatisé pour le nettoyage sur place et la pulvérisation automatisée.
- Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous.
- Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact :
 - o Bactéricide - 13 %, 10 min
 - o Sporicide - 13%, 60 min
 - o Levuricide et fongicide - 13 %, 15 min
 - o Virucide - 13 %, 30 min
 - o Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min
- L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) :
- Un produit affichant une concentration de 35% de peroxyde d'hydrogène : Le produit doit être dilué à 28% p/p (280 g ou 230 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L).
- Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.
- Pulvérisation automatisée du produit dilué à une concentration de 50 - 100 ml/m² sur des surfaces non poreuses. La surface doit rester humide pendant la durée de contact prévue.
- Immergez les instruments dans le produit dilué pendant le temps de contact prévu. Laisser égoutter et sécher.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

CIP :

- Les processus doivent être entièrement automatisés et se dérouler dans un endroit fermé, sans exposition dans le cas de systèmes de réservoirs ou de conduites.
- Pulvérisation automatisée :
 - Dans le cas d'une pulvérisation automatisée de surfaces telles que des convoyeurs ou d'autres installations fixes, les travailleurs sont tenus de quitter la pièce avant le traitement.
 - La désinfection ne peut être effectuée qu'après la fin d'un shift, lorsque tous les travailleurs ont quitté la pièce. Il convient de démarrer le processus depuis l'extérieur de la pièce. Il faut placer des avertissements indiquant qu'il est interdit d'y entrer et des barrières temporaires au niveau de toutes les entrées.
 - Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m³ à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Immersion :

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).
- Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du chargement.
- Pour les procédés stationnaires, une ventilation locale par aspiration (VLE) offrant une efficacité de captage d'au moins 85 % doit être spécifiée.
- En l'absence de VLE, veuillez utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 20 en charge et de 5 en immersion.

Après utilisation, les bains d'immersion doivent être vidés ou couverts afin d'éviter que l'évaporation ne se poursuive.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 9

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 9

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 9

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces associées à l'élevage par pulvérisation

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP03 - Hygiène vétérinaire |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons / Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Intérieur Désinfection de surfaces et de matériaux non poreux associés à l'élevage. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation à l'aide d'équipements automatisés ou manuels. |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: entre 9,5 et 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène. Dilution (%): 50 - 100 ml de produit dilué/m ² Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : utilisez une concentration comprise entre 9,5 et 13 % p/p de peroxyde d'hydrogène. |

| | |
|--|--|
| | <p>Nombre et fréquence des applications :</p> <p>Pulvérisation : 50 - 100 ml de produit dilué/m2.</p> <p>La fréquence dépend du cycle de vie des animaux - selon les besoins de l'utilisateur.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>Emballage en PEHD : 0,25 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20 ; 22 ; 30 ; 60 ; 200 ; 210 ; 220 et 1000 L (IBC).</p> <p>PEHD homologué.</p> |

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Diluez le produit afin d'atteindre la concentration de peroxyde d'hydrogène nécessaire indiquée ci-dessous. - Concentration de peroxyde d'hydrogène (p/p) effective et temps de contact : - Bactéricide et levuricide - 9,5 %, 30 min - Fongicide - 13 %, 60 min - Virucide - 13 %, 30 min - Tous les microbes déclarés - 13 %, 60 min - L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être opérée, pour atteindre par exemple une concentration de peroxyde d'hydrogène de 13 % (p/p) : - Un produit affichant une concentration de 35% de peroxyde d'hydrogène : le produit doit être dilué à 28% p/p (280 g ou 230 ml de produit, ajouter de l'eau pour atteindre 1L). |
|---|

- Retirez les animaux des espaces à désinfecter. Un pré-nettoyage des surfaces est nécessaire avant d'utiliser des désinfectants.
- Pulvérisez du produit dilué à une concentration de 50 - 100 ml/m² sur les surfaces non poreuses. La surface doit rester humide pendant la durée de contact prévue. Laisser égoutter et sécher.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Systemes de pulvérisation automatisée :

- Pendant l'intervention, le travailleur doit quitter la zone dont il convient d'interdire l'accès à l'aide de barrières appropriées ou en verrouillant les portes. Après l'intervention, il convient de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pour retrouver un niveau de sécurité. Pendant cette période, il convient également d'interdire l'accès à la zone. Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m³ à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).

Pour la pulvérisation manuelle :

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit).
- Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.
- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Il faut au moins un appareil respiratoire purificateur d'air motorisé doté d'un casque/une cagoule/un masque (TH1/TM1), ou d'un demi-masque/masque complet avec filtre combiné gaz/P2 (le type de filtre, le code alphanumérique et la couleur doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Seuls les opérateurs portant les EPR spécifiés peuvent être présents pendant la pulvérisation ou la fumigation.
- L'opérateur doit marcher à reculons vers la sortie tout en pulvérisant les surfaces, en s'éloignant donc toujours des zones pulvérisées.
- Il convient de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pendant la pulvérisation et d'interdire l'accès à la zone au moyen des barrières et des avertissements appropriés. Après l'intervention, il convient en outre de recourir à une ventilation efficace (10 CAH) pour retrouver un niveau de sécurité. Pendant cette période, il convient également d'interdire l'accès à la zone. Les concentrations dans l'air doivent être surveillées afin de s'assurer qu'aucune fuite ne se produit durant les interventions. Afin de pouvoir retourner dans la pièce, l'on veillera à garantir la réduction d'inhalation AEC de 1,25 mg/m³ à l'aide de mesures techniques et organisationnelles (capteur, période de ventilation définie, p.ex.).
- L'exposition indirecte n'est pas prévue en raison de la décomposition rapide du peroxyde d'hydrogène.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 9

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 9

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 9

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Se référer aux conditions spécifiques par usage

5.2. Mesures de gestion des risques

- Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.
- Assurez-vous qu'il y ait une ventilation adéquate pendant l'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.

- En cas de contact avec les yeux : rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.

- En cas d'ingestion : nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

- EN CAS D'INHALATION : sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

- EN CAS D'INGESTION : rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions pour l'environnement :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage.

- L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockage : le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil.
- Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40°C. Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.
- Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

6. Autres informations

- Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m³ pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

| | | |
|---|---------------------|------------|
| Nom commercial | ARVO XY 50 | Marché: FR |
| | INDAL PEROX 50 | Marché: FR |
| | FABRINOX 50.2 | Marché: FR |
| | TUBUL-H2O2-50 | Marché: FR |
| | AUTOM-H2O2-50 | Marché: FR |
| Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) | FR-0028258-0004 1-4 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Peroxyde d'hydrogène | | Substance active | 7722-84-1 | 231-765-0 | 49,9 |
